

Domaine

Droit, Économie, Gestion

Modalités de formation

Formation initiale

Formation continue

En alternance

Effectifs

Capacité d'accueil : 20 étudiants

Lieu(x) de formation

UFR de Droit et de Science Politique

Contact

Gestionnaire scolarité master 1

Hélène Parde

helene.parde@u-picardie.fr

Gestionnaire scolarité master 2

Véronique Lejeune

veronique.lejeune@u-picardie.fr

Candidature

[https://www.u-](https://www.u-picardie.fr/formation/candidater-s-incrire/)

[picardie.fr/formation/candidater-s-](https://www.u-picardie.fr/formation/candidater-s-incrire/)

[inscrire/](https://www.u-picardie.fr/formation/candidater-s-incrire/)

Formation continue

Volume horaire : 1056h

Contact :

03 22 80 81 39

sfcu@u-picardie.fr

Demander une étude personnalisée de financement : <https://www.u-picardie.fr/formation/formation-professionnelle-continue/financer-son-projet-formation>

En savoir plus sur la Formation

continue : <https://www.u-picardie.fr/sfcu/>

MASTER DROIT DU PATRIMOINE - EXPERTISE FONCIÈRE

Les plus de cette formation

Le Master Droit du patrimoine résulte d'un triple partenariat, associant l'Université de Picardie Jules Verne, l'Institut des Hautes Études En Droit rural et Économie Agricole (IHEDREA), et la Confédération des Experts Fonciers (CEF). Il forme des spécialistes des problématiques juridiques et techniques du foncier agricole et urbain. La structuration en alternance de la formation permet à l'étudiant d'acquérir les fondamentaux de l'expertise agricole et immobilière à travers l'enseignement des outils juridiques, techniques et économiques de l'expert et une immersion professionnelle dans le secteur du foncier.

Le Master prépare ainsi les étudiants aux métiers de l'expertise agricole et foncière, qu'ils soient exercés en profession libérale ou comme employés de structures publiques ou privées.

Compétences

Maîtriser les notions et outils des matières fondamentales de droit privé et de droit public qu'implique l'évaluation du foncier (droit patrimonial de la famille, expropriation, fiscalité immobilière, etc) et des matières juridiques plus spécifiques (droit des sociétés agricoles, statut du fermage, conflits de voisinage) ainsi que les techniques essentielles du foncier (production animale et végétale & agronomie, technique du bâtiment) mises en œuvre dans la profession.

Grâce à des enseignements à la fois théoriques et pratiques, aux sorties de terrain (expertises rurales et urbaines), et aux modalités d'évaluation de son immersion professionnelle (soutenance orale d'un rapport écrit de sa mission en entreprise) l'étudiant est apte à ;

- Évaluer les incidences patrimoniales des règles juridiques applicables au patrimoine foncier
- Analyser une situation patrimoniale foncière, synthétiser les résultats de cette analyse, les communiquer
- S'exprimer de manière soutenue à l'écrit comme à l'oral, et en anglais si besoin

Après la formation

Poursuite d'études

doctorat

Débouchés professionnels

Centré sur la profession réglementée d'expert agricole et foncier, le Master mène néanmoins aux métiers les plus variés : agent, consultant ou juriste immobilier, juriste d'assurances, chargé d'études foncières, responsable du développement foncier, chargé d'affaires agricole, conseiller en patrimoine, voire de formateur, chargé de missions auprès de différents cabinets d'experts fonciers agréés.

Depuis la création du Master, la plupart des collaborations effectuées durant le cursus ont débouché sur des offres d'emploi fermes.

Secteurs d'activités (visés par la formation)

Établissements publics (tels que Eaux de Paris, Caisse des dépôts et consignations), entreprises privées ou organisations professionnelles (ex. BNP Paribas Agrifrance Chambre d'agriculture du Vaucluse, SAFERs, Fédérations régionales ou départementales des Syndicats d'Exploitation Agricole, CERFrance, experts fonciers, agences immobilières, notaires, etc).

Organisation

Le Master Droit du patrimoine est construit sur une première année empruntant les enseignements fondamentaux intéressant le patrimoine, notamment foncier, dans les deux grandes mentions de droit privé et de public.

Dans chacune des trois unités d'enseignements semestrielles, un cours est proposé en option afin de pouvoir adapter la formation au projet professionnel de l'étudiant. La totalité des enseignements est obligatoire en deuxième année.

En Master 1, la formation est suivie en présentiel à Amiens, à l'Université de Picardie Jules Verne.

En Master 2, la formation est suivie en présentiel, dans les locaux de l'école partenaire (IHEDREA), à Levallois-Perret, sur le rythme de l'alternance, 1 semaine de cours, 2 semaines en entreprise entre la fin du mois de septembre et celle du mois de mai.

Les étudiants ont ainsi la possibilité d'obtenir un contrat de professionnalisation qui leur ouvre la mission entreprise donnant lieu au rapport et à la soutenance.

Volume horaire : 1 056 h au total, 120 crédits ECTS

Période de formation

Selon calendrier voté en CFVU

Contrôle des connaissances

Contrôle continu et/ou examens terminaux.

Responsable(s) pédagogique(s)

Delphine Cocteau-Senn

delphine.cocteau-senn@u-picardie.fr

Références & certifications

Identifiant RNCP : 34085

Codes ROME :

- K1901 : Aide et médiation judiciaire
- K1902 : Collaboration juridique
- K1903 : Défense et conseil juridique

Codes FORMACODE :

- 13274 : Droit privé
- 13266 : Droit judiciaire privé

Codes NSF :

- 345 : Application des droits et statut des personnes

Programme

SEMESTRE 1 MASTER 1 DROIT DU PATRIMOINE	Volume horaire	CM	TD	TP	ECTS
UE1 ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX					12
- Droit des assurances	46	30	16		6
- Régimes matrimoniaux	46	30	16		6
UE2 ENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES					12
- Choix enseignement complémentaire					
- Contentieux administratif	30	30			4
- Contrats civils	30	30			4
- Droit des entreprises en difficultés	30	30			4
- Droit des marques et des brevets	30	30			4
- Droit de l'environnement	24	24			4
- Droit de l'urbanisme	24	24			4
UE3 COMPETENCES TRANSVERSALES					6
- Comptabilité	30	30			3
- Anglais appliqué	10		10		3
BONUS MASTER 1 SEMESTRE 1					

SEMESTRE 2 MASTER 1 DROIT DU PATRIMOINE	Volume horaire	CM	TD	TP	ECTS
UE4 ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX					12
- Contentieux des baux	46	30	16		6
- Droit des successions et des libéralités	46	30	16		6
UE5 ENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES					9
- Choix enseignement complémentaire					
- Contrats commerciaux	30	30			3
- Procédures civiles d'exécution	30	30			3
- Droit rural et contentieux rural	30	30			3
- Droit fiscal des affaires	30	30			3
UE6 COMPETENCES TRANSVERSALES					9

SEMESTRE 2 MASTER 1 DROIT DU PATRIMOINE	Volume horaire	CM	TD	TP	ECTS
- Anglais appliqué	10		10		3
- Méthodologie du rapport de stage	2		2		
- Stage ou mémoire					6
BONUS MASTER 1 SEMESTRE 2					

VET MIROIR MASTER 2 EXPERT FONCIER	Volume horaire	CM	TD	TP	ECTS
UE1 FONDAMENTAUX JURIDIQUES					18
- 1.1 FORMATION GENERALE EN DROIT DU PATRIMOINE					
- Constitution et gestion du patrimoine	32	32			4
- Droit des biens approfondis	16	16			
- Droit des contrats du foncier	16	16			
- Droit du patrimoine familiale					4
- Patrimoine matrimonial	20	20			
- Patrimoine successoral	20	20			
- 1.2 FORMATION SPECIALE EN DROIT AGRAIRE ET IMMOBILIER					
- Droit et fiscalité de l'immobilier	20	20			3
- Droit rural approfondi	20	20			4
- Droit et procédures collectives des entreprises agricoles	20	20			3
UE2 SPECIALISATION					18
- 2.2 ENVIRONNEMENT PUBLIC DU FONCIER					
- Droit de l'expropriation	16	16			2
- Droit de l'environnement	24	24			3
- Droit de l'urbanisme	24	24			3
- 2.1 INDEMNISATION DU FONCIER					
- Assurance de dommage					5
- Droit général des assurances de dommages	20	20			
- TD Expertises et assurances (Etudes de cas)	12		12		
- Conflits privés					5
- Responsabilité civile approfondie	20	20			
- Règlement des conflits de voisinage	12	12			
UE3 COMPETENCES TRANSVERSALES					15
- 3.2 L'ACTIVITE D'EXPERTISE					
- TD Analyse comptable et financière	20		20		3
- Profession d'expert	6	6			1
- TD Pratique de l'expertise					6
- Etudes de cas en sorties sur le terrain	18	18			
- Forme et méthode de l'expertise	30	30			
- 3.3 COMMUNICATION					
- TD Anglais technique	10	10			2
- 3.1 VALORISATION TECHNIQUE DU FONCIER					
- Techniques du bâtiment	18	18			1
- Techniques du foncier agricole					

VET MIROIR MASTER 2 EXPERT FONCIER	Volume horaire	CM	TD	TP	ECTS
- Productions animales et végétales	18	18			1
- Sciences agonomiques	18	18			1
UE4 PROFESSIONNALISATION					9
- 4.2 ACCOMPAGNEMENT PARCOURS PROFESSIONNEL					
- Pratique des outils de la communication écrite et orale	10	10			1
- 4.2 CONCEPTION, ELABORATION ET ANIMATION DE LA JOURNEE					
- Conférence, journée de formation, ...					
- 4.1 EXPERIENCE EN ENTREPRISE					
- Contrat d'apprentissage et rapport					8
- Contrat de professionnalisation et rapport					8
- Stage et rapport					8
BONUS MASTER 2					